



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biologie

Question écrite n° 122780

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la création in vitro d'une valve cardiaque à partir de cellules souches issues de la moelle osseuse. En effet, une équipe médicale et scientifique britannique est parvenue à créer in vitro une valve cardiaque à partir de cellules souches issues de la moelle osseuse. Cette première mondiale ne serait qu'une étape vers la création, par les mêmes voies biotechnologiques, d'un organe cardiaque à la fois complet et battant. Est pronostiqué que, si ces essais se révélaient positifs, de telles valves prothétiques cardiaques pourraient être greffées sur l'homme avant la fin de cette décennie. En pratique, cette équipe affirme être parvenue à créer in vitro un tissu-organe fonctionnant comme les valves qui assurent la circulation du sang entre les différents compartiments du coeur. Pour l'heure, les techniques issues de la mise en culture et de la différenciation des cellules souches n'ont permis que la création in vitro de tissus humains de nature tendineuse, cartilagineuse ou encore similaire à ceux constituant la vessie. Néanmoins de nombreux obstacles devront encore être surmontés avant qu'un coeur complet né de cellules souches humaines colonisant une matrice inerte parvienne à prolonger la vie d'un être humain. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122780

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : santé et solidarités (II)

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2007, page 4235